



## Avis

### ***Loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés***

Il est porté à la connaissance du public que la demande N° 3A/2022/3537/180 a été introduite auprès du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire en vue de l'obtention d'une autorisation d'exploitation dans le cadre de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés :

Demandeur : **OTIS Luxembourg SARL pour le compte de l'Administration communale de Schengen**  
Objet : **Exploitation d'un ascenseur à Schwebsingen, 15, rue du Port**  
Commune : **Schengen**

Remerschen, le 25 octobre 2022.  
Le Collège des bourgmestre et échevins.  
Michel Gloden, Jean-Paul Muller, Tom Weber